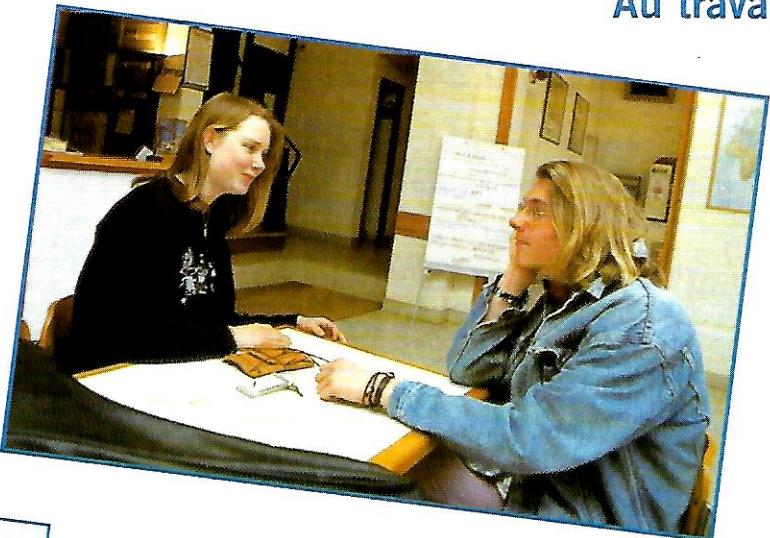


- 3 Écoutez Céline et Alain parler de leurs emplois d'été.
Notez les emplois que Céline a eus, et sa réaction à chacun (positive ou négative).

- 4 Lisez les expériences de Julien. Notez les emplois mentionnés, les avantages et les inconvénients.

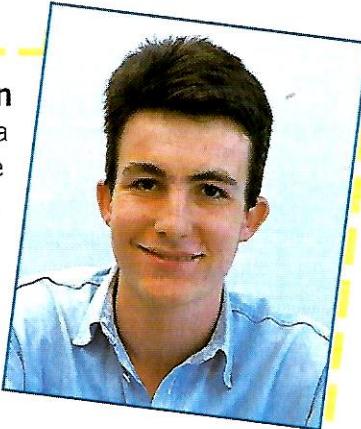


Julien

Dans ma région, il y a beaucoup de chômage et c'est très dur de trouver un emploi d'été – surtout à seize ans. Je voulais travailler en plein air. J'ai cherché partout et j'ai réussi : grâce à une annonce dans le journal régional, j'ai trouvé un emploi dans une station-service.

J'ai travaillé pendant un mois : le 31 juillet, j'ai fini. C'était fatigant et la journée était longue. Je commençais à huit heures du matin et je finissais à cinq heures du soir. Par contre, j'ai gagné pas mal d'argent.

En août, on m'a accordé un permis de vente et j'ai vendu des glaces et des boissons sur la plage pendant trois semaines. Il faisait très chaud, mais j'ai bien aimé l'ambiance et les horaires étaient plus courts : je travaillais seulement l'après-midi.



- 5 Décrivez de la même façon les emplois de Catherine et de Clément.

Exemple : J'ai travaillé dans un supermarché pendant un mois, ...

Ajoutez des détails supplémentaires si vous voulez.

	Catherine	Clément
Travail	supermarché	station-service
Durée	un mois	tout l'été
Horaires	30 heures par semaine	de 17h à 20h tous les jours
Salaire	bon	11,50 euros par jour
Avantages	contact avec les gens	intéressant
Inconvénients	ennuyeux	sale

- 6 Posez des questions à votre camarade sur un boulot qu'il / elle a fait en été, ou qu'il / elle fait le week-end ou avant / après l'école.

Expressions-clés

- travailler au marché
- travailler dans une boutique / un magasin
- travailler dans un bureau
- travailler dans une station-service
- travailler comme moniteur dans un centre / une colonie de vacances
- cueillir des fruits / faire les vendanges
- distribuer des prospectus
- être serveur / serveuse
- garder des enfants
- jouer de la musique dans la rue
- laver des voitures
- servir dans un café / un bistrot
- vendre des glaces

À quel âge peut-on travailler en France ?

- Certains travaux agricoles, dès 12 ans.
- Emplois d'été, dès 14 ans, à condition que la durée du travail ne dépasse pas la moitié des vacances scolaires.
- Un emploi permanent à plein temps, dès 16 ans.
- Les postes 'au pair' ou maître nageur, dès 18 ans.